

L'Ère Nouvelle,

JOURNAL DU DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

PUBLIÉ TOUS LES LUNDIS et JEUDIS.

"INDUSTRIE et PROGRES."

W. H. ROWEN, IMPRIMEUR ET PROPRIÉTAIRE.

L'Ère Nouvelle, JOURNAL DU DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES. Rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

ABONNEMENT:

Pour six mois, \$11
Pour douze mois, \$21
L'ÈRE NOUVELLE paraît le LUNDI et le JEUDI de chaque semaine.

TARIF DES ANNONCES

Pour la première insertion, par ligne, 0 0 1
Pour les insertions subséquentes, par ligne, 0 0 1
Les annonces publiées pendant trois mois, par ligne pour chaque insertion, 0 0 1

AGENTS DE L'ÈRE NOUVELLE:

Table listing agents for the newspaper in various locations like Compton, E. T., MM. E. HAMEL, G. GILLY, F. H. PÉPIN, etc.

COMPAGNIE "BEACON"

D'Assurance sur la Vie et contre le Feu, DE LONDRES.

(Incorporée par un Acte du Parlement Impérial)

BRANCHE DU CANADA—BUREAU PRINCIPAL, KINGSTON.

DIRECTEURS:

L'Honorable J. A. MACDONALD, Président.
JOHN MACPHERSON, ETC., JOHN BROWN, ETC.
(Magistrat et Crâne.) (MM. BROWN et HARTY.)

DÉPARTEMENT DU FEU.

DES polices dans les deux langues accordées à des prix modérés sur les bâtiments en pierre, en brique et en bois, et sur toute description de propriété à assurer dans aucune partie du Canada.

DÉPARTEMENT SUR LA VIE.

La Compagnie offre entre autres avantages celui de l'assurance sur la vie aux classes industrielles, par une échelle de petites primes payables par semaine.

Advertisement for 'BLANCS' (white goods) with text: 'A VENDRE A CE BUREAU, DES BLANCS... Procès Verbaux de Saisie pour Huissiers, Traités d'Exchange (Bills of Exchange) le tout sur beau papier, et à des prix modérés.'

Pain à Bon Marché

A vendre par le sousigné la Meilleure FARINE d'AVOINE, (l'article le moins cher sur le marché pour faire le pain.) de la manufacture du Moulin Rouge d'Yamachiche.

LE REMÈDE INFAILLIBLE!



ONGUENT D'HOLLOWAY.

DES ÉRISIPÈLES DE HUIT ANS GUÉRIS!

Copie d'une lettre de Geo. Sinclair, Etc., de Paris, Canada, datée du 18 juillet 1854.

Monsieur,—Je suis heureux et fier de rendre témoignage du bien extraordinaire que j'ai retiré de l'usage de vos inappréciables Pâtes et Onguent. J'avais souffert pendant huit ans d'attaques incessantes d'érysipèle; j'avais tout le corps couvert de grandes taches rouges, et la démangeaison et le feu étaient sur ma peau; je souffrais jour et nuit, et la vie m'était une misère ainsi qu'à ceux qui m'entouraient,—tant les attaques étaient fortes. J'avais eu recours à différents remèdes de réputation, mais sans pouvoir faire cesser ma misère le moins du monde.

GUÉRISON D'UN CAS DÉSPÉRÉ D'UN MAL DE SEIN!!

Copie d'une lettre de M. Henry Malden, de Trois-Rivières, Canada Ouest, datée du 9 juillet 1854.

Monsieur,—Après la naissance de notre dernier enfant ma femme a eu un mal de sein qui la fit souffrir cruellement; il s'y était fait plusieurs trous dont un presque de la grandeur de la main. Tous les plans et stratagèmes que j'ai pu imaginer n'ont rien fait, au contraire les plaies prenaient un aspect de plus en plus inquiétant; c'était devenu horrible à voir. Comme dernier ressort, j'ai eu recours à votre Onguent et à vos Pilules, et après en avoir fait usage pendant sept semaines, avec persévérance, ma femme s'est trouvée guérie bien; deux semaines après, elle était entièrement guérie. C'est à vous que nous devons cette guérison, et nous nous unissons pour vous en offrir nos plus sincères remerciements.

On doit faire usage conjointement de l'Onguent et des Pilules, dans la plupart des cas suivants:

- Maux de Jambes, Fistules, Lumbago, Hémorrhoides, Rhumatismes, Morsure de Moustiques et de Scorpions, Maladies de Peau, Coco Bay, Scorbut, Maux à la Tête, Tumeurs, Ulcères, Blessures, Corps aux Pieds (mouss.), Cancres et jointures contractées et raidies, Elephantiasis.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYAL DE LIVERPOOL.

Capital, ---£2,000,000 Sterling.

ASSURANCES SUR L'INCENDIE.

SONT effectuées à des PRIMES MODÉRÉES. Les Pertes sont payables à Québec et avec promptitude.

ASSURANCES SUR LA VIE.

Aussi effectuées à des termes avantageux.

FORSYTH, BELL et CIE. Agents.

Le sousigné est autorisé à recevoir des applications pour assurances.

G. B. HOULISTON. Trois-Rivières, 25 Avril. —38.

Poesie.



Souvenir de Hongrie.

AIR: " Dans un vieux château de l'Andalousie."

Voulez-vous savoir ce qu'est la Hongrie, Placites lecteurs, vous qui n'avez pas Laisse le doux sol de votre patrie, Pour aller au loin, voir ces beaux climats? Ce peuple excellent, que l'on ne connaît guère, Sans doute mérite un meilleur destin.

Le monde admira la lutte géante

Où ce vaillant peuple à la fois brava La Maison d'Autriche, à Vienne tremblante, Et le czar régnant près de la Néva, Mais le sort, hélas! trahit son courage; La victoire en vain suivit ses diapheaux; Ses plus nobles fils subirent l'outrage, De l'exil cruel ou des échafauds.

O! charmant pays, d'être chanté digne,

O! terre fertile, où, sur tout coteau, Aux feux du soleil, ami de la vigne, Mûrit le raisin, des fruits le plus beau. Là ce vin, qui n'a de rival qu'en France, Le fameux tokai répand ses trésors, Et, sans loi du Maine, ou de Tempérance, Chacun, à son gré, peut boire à pleins bords.

J'ai, dans mon printemps, dans la hongroise

Qui fait sautiller, comme la polka, Et je soupçonnais une humeur grivoise À la nation qui les inventa. Peste! avec quel goût le beau sexe y danse, Et combien il a de piquants attraits! Du sang des Romains, noble descendance, Qui de ses aïeux a gardé les traits.

Du peuple hongrois, peint dans cette esquisse,

J'observai les goûts, l'esprit et l'humour; À ses qualités en rendant justice Ajoutons encore qu'il est grand fumeur. La félicité pour lui sans pareille, Sans même excepter celle de l'amour, C'est sa longue pipe avec sa bouteille, Double environnement pour lui tout à fait.

A. MARSAT.

Montréal, 5 sept. 1855.

Le Commerce de la France.

DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT.

I

Dans le lumineux rapport que le ministre actuel de la marine faisait en 1841 à la chambre des députés, sur les primes accordées aux grandes pêches maritimes, M. Duces fit apprécier, avec cette clarté qui distingue ses expositions politiques et commerciales, que la perte des colonies d'outre-mer, qui fut la conséquence des traités d'Utrecht, de Paris et de Versailles, et de l'affranchissement de St. Dominique, avait porté à notre marine marchande et par suite, à la force navale de la France, le coup le plus funeste. Ne trouvant plus que des marchés fermés là où nous fissions un commerce exclusif et privilégié, n'ayant plus pour excitation des armements, les frêts de retour qui fournissaient nos magnifiques possessions d'Amérique, la déca-

dence de l'industrie maritime eut été complète, la population navigante se fut progressivement amoindrie, au grand dommage de la marine militaire, si le gouvernement n'avait, par le système des primes encouragées les grandes pêches et préservé ainsi notre inscription maritime d'une ruine absolue.

Cet ordre d'idées, qui est parfaitement logique et parfaitement conforme aux faits, justifie les sacrifices faits par le trésor; par eux, a pu se développer, non seulement la pêche à la côte de Terre-Neuve, mais aussi celle du grand banc, pour laquelle le stérile rocher de St. Pierre est d'une immense importance. Ce dernier mode de pêche est, sans contredit, le plus productif; aucune nation n'a su ou voulu lutter sur ce pénible terrain avec nos intrépides marins; il est destiné à grandir et à survivre même aux éventualités de guerre qui appauvriraient encore notre domaine colonial déjà si restreint.

Sous le régime prohibitif qui régissait les colonies anglaises, françaises, espagnoles, et par ce régime même, la navigation française était donc menacée de mort, ou du moins elle eut subi une infériorité fatale, si les primes n'avaient annuellement été la cause première d'un armement spécial qui emploie en moyenne au-delà de 300 navires et plus de 10,000 hommes.

Le trésor s'est imposé pour entretenir cette pépinière de matelots un sacrifice qui s'élevait environ à 230 ou 250 francs par homme.

Mais si le régime colonial a subi partout des modifications profondes; si les marchés exclusifs se sont ouverts à tous les pavillons; si les fleuves ont cessé d'être fermés; si le régime prohibitif a été remplacé, à peu près partout, par le régime du libre échange; si nos produits se placent même sur les marchés étrangers autrefois réservés, et y arrivent portés par des navires étrangers, qui perçoivent ainsi les bénéfices du fret et de l'échange; si les produits coloniaux, pouvant former de constants et magnifiques frets de retour, sont librement exportables; n'y a-t-il pas dans cette situation quelque chose qui annule peut-être les conséquences fâcheuses qui sortirent des traités de 1713, 1763, 1783, etc. ? et par suite, n'y a-t-il pas lieu pour le gouvernement d'étudier ce profond changement survenu dans les conditions de la navigation française; d'indiquer à nos armateurs ces voies nouvelles, de les encourager à y entrer et de prévoir dans cette amélioration de notre industrie maritime, un motif d'allègement du fardeau des primes ?

Je me propose de montrer que les données principales de cette situation se trouvent réalisées dans l'Amérique du Nord et qu'il y a quelque chose à faire pour diriger nos armements vers la double exploitation de la pêche et des marchés de cette partie du nouveau monde; pour faire arriver directement de France sur les lieux de consommation, une quantité considérable des produits du sol et de l'industrie nationale, lesquels sont transportés et vendus aujourd'hui par des négociants de Liverpool et de New-York; pour encourager l'exportation des bois, des blés, des farines, etc., abondants sur les rives du fleuve St. Laurent et de ses affluents, et difficilement sur les places des Etats-Unis et de l'Angleterre. Pour ces opérations fructueuses la petite colonie de St. Pierre est admirablement située. Elle peut facilement devenir un lieu d'entrepôt pour l'écolement opportun des produits exportés et importés; une sorte d'helligoland français, et l'escadre essentielle des navires expédiés pour la pêche et aussi pour l'intercourse grande et petite avec l'Amérique Septentrionale.

II.

L'Angleterre, malgré les ressources de sa navigation, n'eut pu supporter le fardeau de son immense empire colonial, si elle n'en avait radicalement changé la condition politique et commerciale. Après avoir tenu pendant plus d'un demi-siècle les colonies de la Nouvelle-Ecosse, du Canada, de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick sous le régime prohibitif et absolu, elle les a dotées d'une sorte de self-government et les a rendus accessibles à tous les pavillons et à tous les produits. Des droits égaux et modérés votés par les législatures locales et appliqués aux dépouilles coloniales frappent les marchandises de toute sorte, quelle que soit leur provenance; quelques-unes même ont été sagement exemptées de droits; ce sont particulièrement celles qui servent à l'agriculture, à l'industrie, à la nourriture immédiate des habitants. Mais tel est l'esprit routinier et l'incurie de nos négociants, que l'esprit qui n'a fait connaître à quelques-uns d'entre eux la législation qui régit le Canada depuis 1840, lorsque je leur ai montré, par l'étude des documents commerciaux que leur rôle d'importateur et d'exportateur était fait sur une très grande échelle et avec un grand bénéfice par les bâtiments anglais et américains, même par des bâtiments norvégiens et prussiens qui portaient sur ces marchés une quantité considérable de produits français, ils ont été surpris. Ils pensaient que le fleuve St. Laurent et les baies de la Nouvelle-Ecosse, étaient encore clos comme en 1763.

En effet, lorsqu'on compulse avec attention les états d'importation et d'exportation, la première chose qui frappe, c'est la modicité des droits. Sur les produits que la France jette sur tous les marchés du monde et que les exigences du luxe font partout préférer aux produits similaires des autres pays, il n'existe qu'un droit de 12 1/2 cent. Ains, nos soieries, nos porcelaines, nos bronzes, nos draps, nos lainages, nos cotons de Mulhouse, notre joaillerie, notre horlogerie, nos cuirs, nos meubles de toute sorte, nos tissus de tout genre, nos papiers, nos glaces, nos instruments de musique, nos chaussures, nos gants, etc., etc., ne sont soumis qu'à cette taxe très-moderée.

Les vins et eaux-de-vie sont frappés d'un droit de 25 par cent, et en outre d'un droit spécial, variable suivant la qualité, et qui est porté depuis 6 deniers par gallon, pour le vin valant moins de 375 francs la pipe, jusqu'à 4 chelins pour le vin en caisse.

Les livres, les instruments de précision, Ophtholopical instruments, les dessins, les objets utiles aux fermiers, les cartes géographiques, les modèles, les vin pour tables d'officiers, les fournitures

militaires (military stores), la sonde, les chariots et voitures (carriages), etc., sont exemptés de droits.

Notre morue salée, enfin, est admise au droit de 12 1/2 par cent, et peut elle-même faire concurrence, grâce à la prime, à celle des colonies anglaises, qui entre en franchise.

L'étude des mêmes documents démontre que la consommation dans le Canada, des objets que je viens d'énumérer, est considérable et c'est par l'intermédiaire des maisons de Liverpool et de New-York, et des bâtiments anglais et américains qu'ils arrivent sur les marchés canadiens.

D'où il suit que si nos négociants faisaient eux-mêmes l'intercourse dans ce pays, en supposant qu'ils bornassent leurs bénéfices aux frais de commission, d'entrepôt, de magasin, de prêt supplémentaire et autres obligations pour les négociants anglais et américains, nos armateurs réaliseraient des gains fort considérables; mais ils le deviendraient bien plus s'ils savaient profiter des circonstances favorables que présentent les armements pour la pêche et des avantages que pourrait fournir l'escalpe de St. Pierre.

III.

Les bâtiments qui viennent de France à Saint-Pierre, arrivent ordinairement avec l'une ou deux destinations. Les uns ont un chargement de sel, quelques marchands commencent par la consommation locale, et sont destinés à prendre de la morue préparée pour la transporter aux Antilles, aux Etats-Unis ou en Europe. Dans les deux cas, le bâtiment ne peut être chargé complètement de sel, en raison du poids, et il reste toujours un grand vide susceptible d'être occupé par des marchandises légères d'embarquement. Il n'est pas rare de voir ces bâtiments de transport, après avoir déchargé leur sel, rester inoccupés pendant deux mois sur la rade de Saint-Pierre, en attendant que le soleil si rare et si pâle dans ces contrées, ait permis de mener à bonne fin la préparation de la morue qu'ils doivent transporter. Il est évident que si chacun d'eux avait complété son chargement avec des marchandises destinées aux marchés de l'Amérique du Nord et entreposées dans des magasins à Saint-Pierre, si ces mêmes magasins étaient en outre convenablement approvisionnés de produits assortis, rien ne serait plus facile que de faire écouler ces produits dans les ports de la Nouvelle-Ecosse et du Canada, soit par les transports qui perdent leur temps, soit par le cabotage, et de rapporter à Saint-Pierre des bois de construction, du blé, de la farine, etc., qui s'entreposeraient également dans l'île et seraient ensuite dirigés avec opportunité sur le port de France.

Je cite cet emploi intelligent des armements existants, mais le marché canadien vaudrait bien la peine que l'on fit des expédition ad hoc. Il est impossible que, dans des villes de cinquante à six-ante mille âmes telles que Québec, Montréal, Toronto, Kingston et Hamilton reliées par des cours d'eau et des chemins de fer, des cargaisons françaises bien faites et composées surtout de bons et irréprochables produits, ne soient pas d'un placement facile et lucratif. C'est surtout les frets de retour qui rendent ce marché excellent pour la navigation et pour l'échange.

IV.

Le Canada produit abondamment d'excellents bois de construction, des blés, de la farine, de la saumure, de la potasse, etc. Les états de commerce montrent que l'exportation de ces objets se fait par l'Angleterre et surtout par les Etats-Unis. D'où on peut conclure que, lorsque la France a besoin de farine et de bois d'Amérique, elle va les acheter à New-York, Boston et Liverpool, et qu'on lui livre dans ces ports, une marchandise qui vient du Canada, qui a payé, au passage des deux frontières, des droits considérables, et qu'il lui eût été parfaitement facile et lucratif d'aller chercher elle-même sur les lieux de production. Quand on songe que le nombre des navires anglais et étrangers qui chargent à Québec et à Montréal, n'est pas moindre de 2000 par an, on s'étonne que la France n'ait pas sa large part dans cet énorme mouvement maritime.

Il est cependant utile d'y songer, aujourd'hui surtout que la guerre avec la Russie, guerre qui peut se renouveler, ferme à la France des sources d'approvisionnement pour ses arsenaux et les greniers de la Mer Noire. Il n'y a pas d'ailleurs beaucoup plus loin des ports de France à Québec qu'à Odessa ou Taganrock, et nous aurions bien plus d'avantages, les années de disette et quand nos ports et nos villes ont besoin de bois, à aller chercher des produits canadiens qui seraient en grande partie payés par nos exportations.

(A Continuer.)

Agriculture.

ACTION DE LA CHAUX.—L'usage de la chaux n'a jusqu'ici reçu aucune assistance de la théorie chimique et physique; et le cultivateur en fait l'application par coutume ou par façon, sans règle précise; l'analyse des sols et de la pierre à chaux n'a donné aucune certitude de procédés soit dans la quantité ou le mode d'application, comme les extrêmes de la fertilité et de la stérilité ont été montrés par les parties constituantes des sols fertiles qui ont été examinés. L'action du minéral reste en doute, dans le mode et le montant de l'efficacité. Les hommes pratiques les plus éclairés, les plus expérimentés, supposent que la chaux cause un changement en rendant le sol ferme moins tenace, brisant le tissu ferme, et le met dans un état plus poreux pour les racines des plantes, et plus propre à la vie végétale; et aussi comme

simulant, elle exerce une influence sur les autres substances dans le sol, et les change plus rapidement en nourriture, ou hâte leur action. — Idem.

VERGERS. — MM. les Éditeurs. — C'est un fait établi que la culture des pommes est une source de profit pour le cultivateur, et il est nécessaire à ceux qui désirent réussir dans cette culture, de comprendre les points importants qui y ont rapport. C'est l'opinion de personnes intelligentes, que la moitié des arbres transplantés, meurt à la troisième année, et cette perte est occasionnée par le défaut de soin dans la transplantation, la manière inattentive en les mettant dans des terres dures, et le défaut de culture par la suite. Parmi ceux qui répètent, il n'y en a pas un sur dix qui soit vigoureux et fertile. Plusieurs diront, nous ne pouvons pas disposer du temps que requerrait leur culture. Cependant vous avez le temps de cultiver une pièce de blé; vous en couvrez les frais de travail, engrais, etc., parce que sans quoi vous savez que vous ne récolteriez rien. Maintenant si le blé d'Inde et les patates ne rapportent pas de profit sans travail et sans engrais, que pouvez-vous attendre d'un arbre? L'arbre épais le sol en faisant son bois, son écorce et ses feuilles. Maintenant donnez lui quelque chose pour faire son fruit; remuez la terre dur autour de sa souche, et il vous paiera au quadruple. Un pommier de bons fruits, (on peut s'en procurer aussi bien qu'aucun autre sorte) bien planté, fertile et vigoureux, paiera aussi ou mieux que 50 piastres prêtées à 6 par cent. Combien meilleurs que les billets de chemins de fer sont ceux de cette banque. Que vous importera "Wall Street," les petits intérêts, l'échange étrange, les provisions d'Etat, et les cautions de chemins de fer? C'est un commerce qui paie bien tous les ans, dans lequel aucun peut frauder, et où il n'y a que quelques-uns qui ont les profits.

Mais le grand point est de commencer quand les arbres sont bien plantés, le verger croît pendant que vous dormez, et aussitôt les arbres sont chargés de fruit. Mais rappelez-vous quand vous plantez, qu'il vaut mieux ne planter que dix arbres en un jour, que d'en planter cinquante sans précaution. Au bout de six ans, les dix arbres auront cinq fois la valeur des cinquante dont vous n'aurez eu que peu de soin.

Les pentes sud des collines de roc sont souvent couvertes en verger avec de bons succès. Je connais un verger qui est sur le côté d'une colline escarpée, qui rapporta abondamment. Les pommes étaient grosses et belles et les arbres fertiles. C'était de la terre neuve quand on les planta, et la récolte de l'an dernier donna assez pour payer les arbres, la plantation et la culture.

UN CULTIVATEUR DU VERMONT. — Au nombre des hommes éminents de la Législation du Vermont, est M. B. G. Brigham, de Fairfield. Il est propriétaire, et cultive 1300 acres de terre. Parmi les items de cour il a 220 vaches, 20 chevaux et 5 attelages de bœufs. Dans sa haterie il ne fait que du beurre. Le produit moyen du beurre du lait de chaque vache, est de 150 livres. Deux grande barattes sont mises à disposition de cheval, et le beurre se fait à l'ancienne façon. Les bêtes à cornes consomment environ 500 tonneaux de foin par année 2200 lbs. de lard; 500 minots de blé; de 400 à 500 minots de blé d'Inde; 1000 minots d'avoine; et 1000 à 2000 minots de patates sont ses produits annuels. L'homme de Uz, sur sa meilleure terre ne pourrait pas mieux faire. M. Brigham lui-même, est d'un embonpoint proportionné à l'étendue de ses possessions et ses produits agricoles ayant 6 pieds 4 pouces dans ces bottes, et pesant par une des balances patentées de Fairbank, 300 lbs. précisément.

Préparation de peaux de Moutons avec la Laine. — Prenez une cuillerée à thé d'ail et deux de selpêtre; pulvériser-les et mêlez-les bien ensemble, alors saupoudrez l'intérieur de la peau, et mettez les deux côtés de la chair ensemble, laissant la laine en dehors. Alors pliez les bœufs aussi légèrement que possible, et mettez-les dans un lieu sec. Dans deux ou trois jours, aussitôt qu'elles seront sèches, grattez les avec un couteau, jusqu'à ce qu'elles soient nettes et souples. Ceci complète le procédé, et fait un magnifique dessus de selle. Vous pouvez préparer d'autres peaux de la même manière.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

LES ILES GALLAPAGOS. — On lit dans le Courrier des Etats Unis: "On sait que la république de l'Equateur vient de céder aux Etats Unis, pour une somme de 3 millions de dollars, un groupe d'îlots abrupts nommé par les navigateurs les Iles Gallapagos."

Le groupe d'îlots, composé de 9 rochers appelés Albarmar, Chatham, Norgarough, James, Barrington, Charles, Hood, Bindles, et Baington, est situé près des côtes de l'Etat de Guayaquil, sur l'Océan Pacifique, à 50 milles environ de la terre ferme, entre le 40e degré de latitude sud et le 95e degré de longitude ouest.

La plus grande de ces îles rocheuses est celle d'Albarmar, qui a cinq lieues de long. Comme celles qui l'entourent, elle doit son origine à une commotion volcanique, car sa surface est composée de scories de laves et de rochers écaillés qui s'élevaient à une très grande hauteur. Le point le plus culminant de l'île Albarmar est, disent les voyageurs, de 8,840 pieds au dessus du ni-

veau de la mer. Partout, sur les mamelons comme sur les pics arides, on découvre des cratères de volcans que l'on étale à plus de cinq cents.

La situation des Iles Gallapagos, près de la ligne de l'Equateur, rend leur climat très agréable en hiver, mais fort torride en été. Aussi les orages sont-ils fréquents dans ces parages, et très souvent, au bruit du tonnerre, à la lueur des relais, se jouaient des convulsions souterraines qui ajoutent à l'horreur de ces scènes de la nature.

Comme ces îles ont été formées par une soufflure de la surface du globe, il se pourrait bien aussi qu'à une époque indéterminée, le vide se faisant au dehors, elles s'engloutissent à leur tour.

On avait cru jusqu'ici que, sur le sommet des montagnes, il y avait une luxuriante végétation, mais des explorations récentes ont éprouvé que les rocs étaient nus et pelés. Il y a quelques années, un établissement avait été formé sur l'île Charles, mais la terreur occasionnée par les tremblements de terre fit bientôt désertir ceux qui avaient cru pouvoir vivre en paix dans cette île éloignée du continent.

Les îles Gallapagos offrent un excellent mouillage aux navires baleiniers; toutefois l'eau douce est rare dans ces rochers, et même certains îlots en sont tout à fait privés.

La pêche dans le voisinage de Gallapagos, est fort abondante; l'on vient d'établir des saloirs et des séchoirs sur la côte sud d'Albarmar, qui produiront un magnifique revenu.

Les grandes tortues vertes sont très nombreuses dans cette partie de la mer Pacifique, où l'on en pêche souvent qui pèsent plus de 200 livres.

On a donné comme raison de l'achat des îles de Gallapagos pour les Etats Unis, que le guano y était si épais dans certaines parties du groupe, que le gouvernement de Washington, dans le but de terminer ces différends à ce sujet avec le Pérou, avait ainsi trouvé le moyen de travailler pour compte sans rien devoir à personne.

Jusqu'à présent aucun indice ne prouve la vérité de cette assertion. On dit même que les oiseaux aquatiques, le genre de se nichent dans ces îles, les fuitent à cause des émanations sulfureuses qu'elles répandent. Il est bien plutôt présumable que les Etats-Unis, dans le but de s'ouvrir un port à eux, en rivalité avec ceux que l'Angleterre possède dans ces parages, ont voulu faire flotter sous cette latitude le drapeau étoilé de l'Union. Quel parti tirera le gouvernement de Washington des îles Gallapagos? C'est encore un secret. Jusqu'à présent, la république de l'Equateur n'avait gardé ces rochers que pour y envoyer ceux que la loi avait condamnés aux galères ou à la déportation.

"ETAT MAJOR DE LA TRIBUNE." — Sous ce titre, nous trouvons, dans le Herald, l'état suivant du personnel de la rédaction de la Tribune, journal de New-York: Rédacteur en chef, M. Greeley; rédacteur chargé de la direction générale, M. Charles A. Dana; rédacteurs pour la ville, MM. James S. Pike, Wm. H. Fry, George Ripley, George M. Snow, Bayard Taylor et F. J. Otson; rédacteur du département de la marine, Wm. Newman; assistants-rédacteurs (pour les extraits) M. B. Brockway, Solon Robinson et Donald C. Henderson. Outre ces messieurs, la Tribune emploie quatorze reporters ou sténographes réguliers, pour la police, les incendies, les accidents, pour les tribunaux, les lectures, les assemblées, pour les traductions des nouvelles concernant les navires et la navigation, etc. Encore ces derniers sont-ils aidés par douze adjoints ou assistants. Le nombre régulier des correspondants tributés est de trente-huit, dont dix-huit à l'étranger et vingt à l'intérieur. Au département des affaires se trouve M. McErat, associé principal chargé des affaires; il est assisté de huit commis. Le département de la typographie compte un chef d'atelier, huit aides-coupo-maîtres, trente-huit compositeurs réguliers et vingt-cinq sous-compositeurs. Dans la chambre des presses, il y a un chef pressier, trois assistants, seize rouleurs, vingt-cinq plieurs, trois employés chargés d'écrire les adresses sur enveloppes, etc. Le chiffre total de toutes ces personnes ainsi employées régulièrement à ce journal est d'environ deux cent vingt. — Merveille.

ALEXANDRE DUMAS. — Un étranger important ayant été présenté à Alexandre Dumas, commença à le questionner sur son origine, dont la reste le célèbre romancier a le bon esprit de ne point faire mystère.

— Vous êtes un quarteron, M. Dumas? demanda l'étranger.

— Oui, monsieur, répondit tranquillement Dumas.

— Et votre père? continua l'important.

— Etait militaire, reprit Monte-Christo.

— Et votre grand-père?

— Un nègre, répliqua Dumas qui commençait à s'empourprer.

— Ah! et pourrais-je vous demander ce qu'était votre bisain?

— Un singe, monsieur! s'écria Dumas d'un air imposant, et qui décontenança son persécuteur, un singe, monsieur! mon origine commença au la vôtre fait.

Nous lisons dans l'Univers:

"La fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge sera célébrée avec la plus grande solennité dans l'Eglise de Notre-Dame-des-Victoires. Mgr. Bourget, évêque de Montréal, au Canada, veut bien honorer de sa présence cette belle cérémonie; Sa Grandeur officiera pontificalement toute la journée. A dix heures du matin la messe solennelle, à deux heures et demie vespères; à six heures du soir, l'office de l'archiconfrérie sera présidé ainsi par Mgr. Bourget, qui fera l'instruction."

VICTIMES DU TABAC. — Les médecins estiment à 20 000 le nombre des individus qui meurent chaque année aux Etats-Unis des suites de l'usage du tabac. En Allemagne on affirme que la moitié des décès des jeunes

hommes de 18 à 26 ans est due à la ruine de la constitution causée par la pipe. Cela devrait ouvrir les yeux aux fumeurs et mettre les parents en garde contre cette funeste habitude que peuvent si facilement contracter leurs enfants.

CORRESPONDANCES.

Yanachiche, 30 Août 1855.

M. le Rédacteur.

Le 30 d'août dernier, dans le vaste pensionnat des Dames Ursulines, à Trois-Rivières, eut lieu l'examen public de leurs Eèves, sous le patronage de Sa Grandeur l'Evêque diocésain — Monseigneur Cooke, entouré d'un nombreux clergé, et accompagné d'une foule considérable d'assistants, en avant de quels l'on remarquait notre aimable confrère l'Inspecteur d'Écoles M. F. X. Valade, dont l'habile demoiselle, employée comme maîtresse de musique, captiva plus d'une fois l'attention enthousiasmée des amateurs.

Deux longues séances purent à peine suffire au déroulement de l'abondant programme de l'année; les premiers objets qui frappèrent la vue et qui emportaient l'unanime admiration, c'étaient une collection variée d'ouvrages de fantaisie, d'ornement et d'utilité, produit du travail des élèves, étalés sur les tables et suspendus aux murs de la salle; rien de plus parfait, rien de plus riche et de plus étonnant; puis une musique ravissante, entremêlant la variété des exercices, charmant, agréablement l'oreille et entraînant l'âme dans une extase indéfinissable.

Delle. Olivia Duval, la charmante enfant du capit. Jos. Duval, à la tête de ses nombreuses compagnes, toutes rangées en bonne tenue sur l'estrade, s'avança et, dans un discours éloquent, délicat et brillant d'apropos, prononcé en français, ouvrit la première séance, et fut suivie par Delle. Marguerite Legendre, qui s'exprima en anglais avec autant de talent que de bonheur.

Quatre classes françaises et anglaises défilerent alternativement et firent preuve d'un succès complet dans leurs études; lecture par principe, grammaire raisonnée, arithmétique générale, géographie historique, usage des cartes et des globes géographiques, histoire Sainte, histoire du Canada, histoire de France, histoire d'Angleterre, mythologie, Belles-Lettres, astronomie, sphère, météorologie, dialogues, versions, composition, calligraphie, dessin, chant, etc., etc., tous ces différents sujets sur lesquels les élèves furent mises à l'épreuve d'une manière assez stricte, loin de les étonner et de les faire hésiter, firent au contraire par étonner les assistants et par les transporter d'admiration.

L'enfant perdue et retrouvée, drame en cinq actes, et la sœur vertueuse, conversation entre cinq personnages, furent très heureusement exécutés, et l'on vit plus d'une poitrine comprimée par le sentiment de la sensibilité et de l'émotion.

Enfin le moment arriva où tant de travail, d'application et de succès, dignes de nos meilleurs institutions d'éducation, durent faire couronner solennellement le front rayonnant de ces charmantes élèves, dont la modestie naturelle relevait encore l'éclat; et ce fut des mains de notre vénérable Prélat qu'elles reçurent des récompenses et des prix justement mérités; quel spectacle délicieux pour les parents présents!

Dlle. Anna Ryan, par une touchante allocution en français, répétée en anglais par Dlle. Melvina Trudelle, termina les exercices de l'année, et laissa une impression plus aisée à ressentir qu'à exprimer.

Le lendemain, j'eus le plaisir d'assister à l'examen public des externes de la même institution; Monseigneur l'Evêque du diocèse se présenta, accompagné de M. le grand vicaire et chapelain Langar, et de M. Noiset, père de l'Evêché; une affluente assistance prouvait l'intérêt que le public y prenait.

Au delà de 100 jeunes enfants depuis l'âge le plus tendre, réunies en plusieurs rangées, et portant sur leurs timides figures le reflet de la candeur de leurs âmes, s'avancèrent en masse et exprimèrent, par la bouche d'une d'entr'elles, combien leurs cœurs se sentaient heureux et favorisés de l'honneur du patronage de leur bon Prélat, de l'attention toute paternelle de leur digne chapelain, et du concours bienveillant d'une aussi respectable assemblée.

Tout ce que l'on enseigne dans une école élémentaire, lecture, écriture, grammaire, arithmétique, géographie, usage des cartes et des globes géographiques, notions de cosmographie, abrégé de l'histoire, composition, le tout entremêlé de musique vocale, de drames, de fables, etc., tout fut satisfaisant, étonnant même, au point de mériter à cette école les éloges du digne Président et d'être considérée au premier rang des écoles élémentaires.

Une distribution solennelle de prix termina cet intéressant examen, auquel je me trouvais heureux de la politesse d'avoir été prié d'assister.

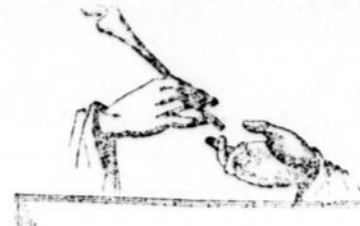
PETRUS HUBERT, Inspect. d'École.

ANONCE. — On veut et l'on a d'hab. un garçon certain de mal sur la tête (appelé teigne). — M. J. Mary et John Ames de Bras d'Or, Nova Scotia ont tous trois atteints de cette terrible maladie! Maria en particulier en était bien affligée, et quoiqu'elle eût remédié à son mal, elle ne put jamais se débarrasser du mal, au contraire elle augmentait et s'étendait sur toute la surface du corps de l'enfant; le sang des artères était barbouillé de sang. Finalement les parents eurent recours à un remède qui leur fut donné par un certain M. Holloway, qui les ont tous guéris dans l'espace de quelques jours. Leur santé est depuis bien améliorée.

W. H. Rowen, Propriétaire

L'ERE NOUVELLE.

QUE LA LUMIERE SOIT! ET LA LUMIERE FUT.



TROIS-RIVIERES, LUNDI, 10 SEPTEMBRE 1855.

Le Chemin de Fer de la Rive Nord.

Nous lisons dans le Journal de Québec de jeudi dernier en réponse à ce que nous avons publié dernièrement relativement au chemin de fer de la rive nord: "Que l'Ere Nouvelle se tienne fort tranquille et tout autant qu'il est en droit. Le Journal de Québec se tient calme et rassuré!"

"Le temps est très proche où comme nous le disions dans notre journal de samedi, le chemin de fer du nord qui est une véritable pierre d'attente, va être aussi comme une application."

Si nous n'avions pas déjà été tant de fois leu à l'endroit du chemin de fer de la rive Nord nous croirions en lisant ces mots sortis de la bouche d'un des organes du ministère, et particulièrement de l'organe d'un ministre qui a beaucoup fait pour ce chemin, avant qu'il fut ministre, que nous touchons bientôt à l'heureux temps où nous verrons se réaliser cette grande et belle entreprise nationale.

Mais nous devons encore espérer que c'est une promesse sincère, que ce n'est pas encore une déception nouvelle jetée en avant sur la route pour amuser et retarder ceux qui seraient tentés de se plaindre de sa longueur.

Cependant nous ne nous laisserons pas éblouir par cette lumière éphémère sortie de l'organe ministériel, à ces promesses chaleureuses qui ne produiront peut-être pas même assez de vapeur pour mettre en mouvement le premier char de cette voie ferrée.

Nous continuerons à demander justice pour la population de la rive nord et nous ne cesserons que lorsque nous entendrons dans dans le lointain le sifflement de la vapeur qui sera l'avant-courreur de la prospérité et du bonheur des habitants de la rive Nord.

Un Journal de Mauvaise Foi.

Le Courrier de St-Hyacinthe admet qu'il a prouvé volontairement un mensonge en disant que l'Ere Nouvelle s'était vendue au ministère, il reconnaît qu'il lui est impossible de prouver son avancé et que toute cette transaction n'a eu lieu que dans son imagination dévergondée et conséquemment se retracte publiquement en disant que l'Ere Nouvelle ne s'est pas vendue au ministère.

Mais cette rétraction pure et simple eût été trop de bonne foi pour le Courrier, aussi filé à ses habitudes de ne jamais écrire un article sans qu'il contienne quelque mensonge, il n'a pu terminer ces quelques lignes à notre adresse sans céder à sa passion favorite, et voulant faire de l'esprit, il ajoute que l'Ere Nouvelle ne s'est pas vendue, mais donnée au ministère, oubliant que placer l'esprit avant le bon sens, c'est placer le superflu avant le nécessaire.

Mais comme l'Ere Nouvelle n'est pas plus donnée que vendue, et qu'elle est encore journal indépendant, le Courrier devra se retracer encore une fois, s'il nous le tiendrons encore pour le journal le plus menteur de tous les journaux français du Canada!

Bénédiction d'une Eglise.

La bénédiction de l'Eglise de St-Thomas de Pierre-ville aura lieu jeudi, le 27 du courant. Cette église est construite en brique. Sa longueur est de 127 pieds; sa largeur, 64 pieds. La hauteur des murs, prise sur les fondations, est de 30 pieds. C'est un bel édifice. Les ouvrages en maçonnerie surtout, sont très bien exécutés, et paraissent très solides. La rapidité avec laquelle cet édifice a été construit, est certainement étonnante, car le prêtre de St-Thomas de Pierre-ville ne compte pas encore deux années d'existence, et déjà il possède une magnifique église. Comment cette paroisse n'a-t-elle pu commencer et terminer une si grande entreprise en si peu de temps et dans une année de véritable disette? C'est en très grande partie, le fruit de la bonne intelligence, de l'union qui régnent entre ses habitants, et aussi, de la volonté ferme et du zèle ardent de ses derniers à accomplir cette grande œuvre.

Cette paroisse vient de donner un bel exemple. Qu'il serait à souhaiter que toutes les paroisses où on bâtit des églises suivissent cet exemple! alors que de procès, que de chicanes, que de scandales évités!

RÉCOLTE. — La récolte ne sera pas aussi abondante que l'avaient donné à entendre les magnifiques apparences des grains; quoiqu'elle soit généralement bonne, elle ne doit pas être comptée comme extraordinaire. Ces infirmités nous viennent des plus riches

parties du comté de Berthier, et nous avons tout lieu de les croire exactes.

La froide gelée des nuits d'automne est venue nous surprendre, intempesive et inattendue, prouvant au milieu de l'été, et son passage à être marqué par des dommages considérables. Les maïs et les patates ont eu à souffrir, et le sarrasin se trouve complètement perdu. Malheureusement ce dernier grain a été semé, dans ce comté, avec une profusion extraordinaire, et il fait peine de voir l'immense étendue de terrain dont les riches espérances viennent d'être détruites en quelques nuits. Le temps, en Canada, est trop souvent un être souverainement capricieux et inconstant dont les coups se font sentir quelquefois d'une manière d'autant plus terrible qu'elle est plus inattendue.

Les produits agricoles ont éprouvé une baisse sensible sur le marché canadien; mais il est peu probable qu'elle soit de longue durée et que la hausse se fasse longtemps attendre. — Echo des Campagnes.

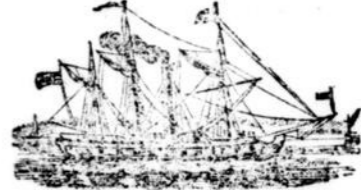
COURSES A TROIS-RIVIERES. — Nous sommes priés d'annoncer que les courses au Trois-Rivières, au galop et au trot, auront lieu jeudi et vendredi, le 29 et 30 du courant, pour les chevaux du district seulement. Les bourses seront assez considérables. Le programme avec le montant des bourses paraîtra au prochain numéro.

— On se fera une idée du calme désolant dans lequel Québec languit en ce moment, quand on apprendra que 397 bâtiments seulement étaient entrés en rade le 3 septembre, sur 945 venus l'année dernière à la date correspondante.

De constructions, point.

— Un journal des Etats-Unis dit que jamais la récolte des pommes n'y a été aussi abondante que celle de cette année.

NOUVELLES D'EUROPE.



Par voie Télégraphique.

[Ligne de Montréal.]

ARRIVÉE DE L'ATLANTIC.

New-York, 6 sept.

L'Atlantic est arrivé avec des nouvelles du 26 août, et 300 passagers. Aucun événement d'importance n'a eu lieu au siège de la guerre, mais nous avons de longs détails du bombardement de Swaborg et de l'engagement sur la Tchernaïa.

La perte des Russes à Swaborg n'a été, dit-on, que de 40 tués et 160 blessés; mais les fortifications ont été détruites.

Deux navires anglais ont tiré sur Biga pendant tout un jour sans aucun effet, et ils continuent dans la mer Blanche à détruire les magasins. Dans la mer d'Azof les Anglais ont fait sauter les navires russes coulés à fond.

Les affaires n'ont subi aucun changement devant Sébastopol, non plus qu'à Kara.

A la bataille de la Tchernaïa, les Russes ont perdu près de 4,000 hommes tués et blessés, et les alliés n'en ont perdu que 1,000.

Les Russes ne furent pas poursuivis au-delà de la rivière, et ils conservent leurs premières positions.

L'attaque sur la Tchernaïa était commandée par Gortschakoff en personne. La force des Russes consistait en 5 divisions, 6,000 hommes de cavalerie, et 100 batteries d'artillerie. Ils ont laissé sur le champ de bataille, 2,500 morts dont 28 officiers, et 1600 blessés. Trois généraux russes ont été tués, 600 Russes ont été faits prisonniers.

Les pertes des Français se sont montées à près de 200 tués et 800 blessés. Le général anglais Read a été tué. Les dernières dépêches disent que les Russes ont demandé une armistice pour enterrer leurs morts.

Une dépêche du 19 dit que l'artillerie a ouvert son feu sur Sébastopol, mais que le bombardement n'est pas commencé.

Les quatre steamers Russes coulés dans la baie Bardaskan ont été saisis par les Anglais, et les faubourgs de la ville ont été brûlés. Durant l'attaque, une chaloupe canonnière anglaise s'est échouée sur la côte et a été prise par les Russes, qui y ont trouvé un code complet de signaux.

La dernière dépêche du Gortschakoff est du 21. Il dit que le feu des alliés sur Sébastopol est sensiblement diminué et ne fait que peu de dommages.

On parle d'une rupture dans le cabinet autrichien. On dit que les alliés vont occuper permanentement une certaine partie du territoire turc, et qu'ils vont remodeler la carte de l'Italie.

NEW-YORK, 7 sept.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les rapports qui se rattachent aux mouvements d'Omer Pacha sont contradictoires. Une dépêche annonce qu'il est revenu en Crimée dans l'intention de prendre part aux actions des armées turques contre l'Asie.

Les troupes d'Omer Pacha sont remplacées par une nouvelle recrue prise sur le continent turque.

Omer Pacha a été créé chevalier du Bain, ordre d'Angleterre.

Le 8 août 1800 prisonniers Russes ont causé de grands dommages aux moissons, dans le sud de la Russie.

Le gouvernement de la Turquie a autorisé la construction d'un chemin de fer depuis Constantinople jusqu'à Belgrade; il sera bientôt offert à l'entreprise.

On proposait de lever une somme considérable par souscription, en Angleterre, pour être offerte à Mile Nittingale, à son retour pour l'aider à fonder un hôpital à Londres, où elle pourra continuer, ainsi que les autres dames, la mission qu'elle remplit en ce moment en Orient.

Sir Chs. Napier écrit au Times de Londres une lettre dans laquelle il annonce que l'amiral Duncas a présenté à ses amis qu'il lui Napier est incapable d'exécuter avec des chaloupes caronnières.

La Presse d'Orient annonce que le général Simpson sera bientôt remplacé par le général Henry Bentinck.

La gazette officielle de Vienne dit que l'empereur Alexandre, vers la fin du mois, se rendra à Sébastopol, comme il l'a promis à son père avant de mourir, afin de reconnaître les troupes russes pour la manière brave dont elles défendent cette ville.

Des lettres d'Odesa nous apportent des nouvelles jusqu'au 7.

Des détachements considérables de troupes ont été mis en marche du Nord à Ismaël, en conséquence des ordres qu'a reçus le prince Gortschakoff à l'égard des alliés, de laisser 50,000 hommes dans le voisinage de

cette forteresse, qui, en marchant le long de la côte, sous la protection de la flotte, pourra empêcher toute communication de la Crimée avec les principaux points. Afin d'éviter cette éventualité, toutes les troupes disponibles seront envoyées en Besarabie.

Le 6 du courant, en la paroisse de Gentilly, à l'âge avancé de 90 ans, Monsieur Joseph Lévesque, ci-devant marchand et respectable citoyen de cette ville.

LE DESTRUCTEUR DE DOULEURS DE PERRY DAVIS.—M. Perry Davis et fils.—Permettez-moi de vous témoigner l'immense valeur de votre Destructeur de Douleurs.

BAUME PULMONAIRE VEGETAL, pour toux, Rhumes et Consumption.—Opinion de ALBERT GUILLET, M. D., Boston, Mass.—Ayant prescrit votre Baume en maintes maladies des poumons, avec un succès admirable, je puis, avec confiance, en recommander l'usage.

LES NOTAIRES du ressort de la juridiction de la chambre des Notaires de Trois-Rivières sont avertis que le gouvernement provincial a déposé au bureau du sousigné comme Secrétaire de la dite chambre, pour chacun d'eux, des exemplaires de l'art. 1er. et 2e. volume des Edits et Ordonnances qu'ils pourront retirer à leur commodité.

UNE MAISON double, en pierre, avec le terrain qui y est attaché, située en arrière du Marché ou Conseil de Ville. Étant par sa position ou site la meilleure place d'affaire qu'il y ait à Trois-Rivières.

LES MALLEES pour Montréal et Québec seront fermées les jours ouvrés à DEUX HEURES, P. M. et les Dimanches à MIDI.

EST par les présentes donné, que les sousignés sont légalement autorisés à collecter toutes les Dettes, donner des reçus et transcrire toutes les affaires relatives aux affaires de feu James Dickson, défunct.

AVIS PUBLIC.

SERONT VENDUES, par encan public, en la demeure du sousigné, en la paroisse de St.-Thomas de Pierre-ville, lundi le 8 octobre prochain, à 10 heures de l'avant-midi, toutes les créances actives dépendant de la succession vacante de feu Edouard Mc-Donald, en son vivant écuyer, médecin, demeurant en la paroisse de St.-François de Lac.

AVIS.

LA Compagnie à Vapeur DES TROIS-RIVIERES ET NICOLET.

NOUS sousignés Actionnaires de la COMPAGNIE A VAPEUR DES TROIS-RIVIERES ET NICOLET, convoquons une ASSEMBLEE PUBLIQUE des Actionnaires de la Compagnie qui aura lieu dans la Ville des Trois-Rivières, SAMEDI, le 22ème jour de Septembre, pour prendre en considération l'état des affaires de la Compagnie, d'après la onzième section des articles de l'Association.

AVIS.

ON a besoin pour la paroisse de Bécancour, Comté de Nicolet, d'un Instituteur qualifié et muni de recommandations, pour l'enseignement N° 1 pres de l'église.

AVIS.

COMME légataire universelle des biens de feu Jos. G. GROUT, mon époux, j'ai nommé M. J. N. Gouin, mon procureur général et spécial pour régler les affaires de la succession, ainsi que pour gérer et administrer toutes mes autres affaires; en conséquence je prie toutes personnes endettées envers la dite succession de venir régler leur compte sans délai.

A VENDRE.

LA maison neuve occupée par Mr. V. LA HUNT.

AVIS.

AVIS est présentement donné que les cages de bois venant sur aucun marché ou l'acte des cages (N. vic. chap. 49) est en force sera sujette à être retenue et les spécifications seront obtenues en vertu de l'acte de la Législature passée durant la dernière session à moins que des certificats venant de moi et constatant que les quantités produites sont exemptes de droits, soient exhibés.

BOITIERS DE MONTRES.

LES citoyens de la ville et du District de Trois-Rivières, qui ont les montres dont ils voudront faire renouveler les boîtiers en or ou en argent sont respectueusement informés que le sousigné a récemment fait venir un ouvrier expressément pour cette branche de son état; et qu'il est prêt à exécuter dans le plus court délai et au même prix que cela se fait à New-York.

FOURNAISES!!

LE sousigné informe respectueusement les citoyens des Trois-Rivières et ses environs, ainsi que les Messieurs du clergé, qu'il a pris une patente pour la FOURNAISE A BOIS, et qu'il en posent depuis deux ans dans tous les grands édifices, tels que les Couvents, Séminaires, et autres grandes maisons privées; et en même y établissant la ventilation.

Conseil Municipal.

LE Secrétaire Trésorier se tient à son bureau à l'Hôtel de Ville, tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à quatre heures.

AVIS.

LA sousignée, ci-devant établie et faisant commerce à St.-Etienne, a nommée et appointée pour son procureur général et spécial, la personne de M. P. O. Desilets, son mari.

JOS. GODIN,



REMERCE respectueusement ses amis et le public en général des Trois-Rivières et du District, du noble encouragement qu'il a reçu depuis qu'il est établi aux Trois-Rivières et sollicité de nouveau leur patronage, tout en les informant qu'il a changé de demeure et a ouvert un magnifique établissement dans la maison en briques de Jas. Dickson, Ecr., coin des rues Notre-Dame et St.-Antoine, où il tiendra toujours un superbe assortiment de chaussures de toutes espèces, faites avec soin et garanties, tels que: Souliers et Bottines fins de dames, Souliers, Bottes et Bottins de messieurs, Clapets en cuir et Caoutchouc pour dames, messieurs et enfants.

AVIS PUBLIC.

EST par les présentes donné, que toute personne ou personnes qui seront trouvées causant des dommages ou faisant quelque usage des terres situées sur le Coteau (Platin des Cours) ci-devant la propriété de l'Hon. Juge Vallières de St.-Real seront poursuivies avec toute la rigueur de la loi.

J. B. RICHARD,

Arpenteur Provincial, BATISSE DE HART.

AVIS.



Aux Propriétaires de Steamers, etc. etc.

LES propriétaires de Bateaux à Vapeur et autres vaisseaux, désirant s'assurer de Quaiage et Hangarage aux Trois-Rivières, au superbe Quai, ci-devant la propriété de l'Honorable Mathew Bell; voudront bien s'adresser au sousigné, agissant comme Agent.

BIJOUTERIES,

Montres, Horloges.

W. A. J. WHITEFORD

Il attend aux prochains arrivages un assortiment nouveau de toutes espèces de Bijouteries Anglaises et Françaises.

AVIS.

LA sousignée a nommée et appointée pour son procureur-général et spécial, la personne de S. R. Seymour, son mari.

Sources St.-Léon.

LES voyageurs sont respectueusement informés qu'à partir du 1 DE JUIN L'HOTEL AUX SOURCES DE ST.-LEON est arrangé de façon à procurer tout le confort désirable pour ceux dont la santé est débilée et qui veulent se rétablir aux sources, de même que pour les touristes.

AVIS.

LA sousignée, ci-devant établie et faisant commerce à St.-Etienne, a nommée et appointée pour son procureur général et spécial, la personne de M. P. O. Desilets, son mari.

NOEL PRATT,

Vis-a-vis le Marches, Rue des Forges. TROIS-RIVIERES.



NOUVEAUX MEUBLES,

A l'Enseigne du Poteau de Couchette.

F. N. Belcourt

REÇOIT maintenant à son nouveau magasin Rue Notre Dame (ci-devant Pharmacie Dubord) un assortiment choisi de Chapeaux de paille du dernier goût.

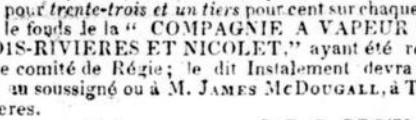
HOTEL DU CANADA,

Le sousigné informe le public qu'il ouvrira, au PREMIER MAI prochain, un Hotel magnifique et de première classe dans la maison de E. L. Pacand, Ecr., à l'endroit ci-dessus, où il pourra recevoir les voyageurs et leur offrir toutes les commodités des meilleurs hôtels.

COMPAGNIE A VAPEUR

DES TROIS-RIVIERES ET NICOLET.

ATTENTION ATTENTION.



M. G. LASSALLE avertit ses amis et le Public des Trois-Rivières qu'ayant transporté son Magasin dans une des Maisons de M. A. Desosses, vis-à-vis de celui qu'il a occupé jusqu'à présent, et ayant fait de grandes réparations à son nouvel établissement, il se trouve maintenant prêt à vendre ses marchandises, et à servir ses pratiques comme par le passé, avec la plus grande attention.

AVIS.

TOUTES personnes qui doivent à M. Pierre Prince, Marchand de Ste.-Gertrude, sont informées par les présentes, que M. B. Lassalle Marchand de Bécancour, ayant les livres en mains, est la seule personne autorisée à recevoir les argentés dits à ce Monsieur. Tout argent payé à aucune autre personne, sera susceptible d'être payé deux fois.

AVIS.

Le sousigné s'avisait cette occasion pour avertir qu'il a reçu de New-York et de Montréal un des plus beaux assortiments de CHAPEAUX DE PAILLE ET DE CRIN, ET DE PAROSOLS.

AVIS.

Le sousigné informe respectueusement les citoyens des Trois-Rivières et ses environs, ainsi que les Messieurs du clergé, qu'il a pris une patente pour la FOURNAISE A BOIS, et qu'il en posent depuis deux ans dans tous les grands édifices, tels que les Couvents, Séminaires, et autres grandes maisons privées; et en même y établissant la ventilation.

AVIS.

Le sousigné, ci-devant établie et faisant commerce à St.-Etienne, a nommée et appointée pour son procureur général et spécial, la personne de M. P. O. Desilets, son mari.

AVIS.

Le sousigné, ci-devant établie et faisant commerce à St.-Etienne, a nommée et appointée pour son procureur général et spécial, la personne de M. P. O. Desilets, son mari.

AVIS.

Le sousigné, ci-devant établie et faisant commerce à St.-Etienne, a nommée et appointée pour son procureur général et spécial, la personne de M. P. O. Desilets, son mari.

1855 1855.

Bascom, Vaughan et Cie. WHITEHALL, N. Y.

EXPEDITEURS.

SUR LE FLEUVE ST.-LAURENT, LE LAC CHAMPLAIN, LE CANAL CHAMPLAIN ET LA RIVIERE HUDSON.

Et toutes espèces de Produits, &c., seront expédiés par le point sur le St.-Laurent à Whitehall, Troy, Albany et New-York.

Nouvelles Marchandises.

NOUVELEMENT REÇUS ET A VENDRE: 300 Paquets de nouvelles marchandises consistant en partie de: QUINCAILLERIE, EPICERIES, HARDES, FAITES, BOTTES ET SOULIERS, CHAPEAUX ET CASQUETTES.

GRAND AVANTAGE.

FONDS DE MAGASIN DE \$50,000.

GROGRIE DE FAMILLE.

M. F. Décoteau, RUE DU FLEUVE, A DERNIÈREMENT REÇU: 1000 bouteilles de Bière, 500 gallons de Sirop des Indes, 100 lbs. de Fromage Gruyère, 100 " de " Anglais, 25 boîtes Savon d'odeur, 12 boîtes de Tabac, meilleure qualité et aux prix les plus réduits.

Malades, Lisez!!!

IL EXISTE PLUS DE 50,000 TÉMOINS POUR AFFIRMER LES EFFETS SALUTAIRES PRODUITS PAR L'EMPLOI DE LA TEINTURE DITE

Cooper's Anti-Pain Teinture!

On peut fournir plus de 30,000 certificats constatant des guérisons parfaites des maladies suivantes pour les quelles cette teinture est un remède presque infailible: Douleurs d'estomac et d'entrailles, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, Cholères, Cholères-Morbus, Rhumatisme, Asthme, Croupes, Fièvres et Rhumes, Egratignures, Meurtrissures, Brûlures, Foulures, Points, Maux de dents, Maux de tête, Débilité des nerfs, Crampes, Cors, Enflamations, etc., etc.

BILLETS D'ADMISSION

La Confrérie du Très Saint et Immaculé CŒUR DE MARIE, A vendre à ce Bureau.

A VENDRE, 200,000 Briques.

Le sousigné aura toujours en main et offre en vente une grande quantité de première qualité de Brique. Prix modéré.

Jos. LALANCETTE. Trois-Rivières, 21 mai 1855. -- 14.

Les Découvertes Merveilleuses

SE SUCCEDENT si rapidement dans le siècle où nous sommes que c'est à peine si nous sommes revenus de l'étonnement causé par l'une d'elle que notre curiosité est encore mise à l'épreuve par la nouvelle d'une autre encore plus étonnante. Et parmi les découvertes les plus importantes qui aient jamais été faites dans la science médicale, nous pouvons placer celle du LIQUIDE CATHARTIC.

DE G. W. STONE,

Médecine de Famille les plus désirables, parfaitement agréable au goût, et remède efficace dans presque toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine. On ne saurait trop priser son mérite: on peut bien, en vérité l'appeler panacée universel. Son efficacité pour la cure des maladies suivantes sera admise par tous ceux qui l'ont essayé, savoir: Constipation Habituelle, Affections du Foie, Impureté du Sang, Hémorroïdes Epitaphes, Scrofules, Dysenterie, Diarrhée et toute les autres, maladies des intestins qui disparaissent complètement par son usage.

Bref; il renouvellera tout le système, et le mettra à même de braver toutes les maladies contagieuses. Que ceux donc qui ne jouissent pas d'un parfait santé commencent l'usage de cette médecine, et il recouvreront aussitôt cette suprême bénédiction. Principal Agent, 38 Central Street, Lowell, Mass. A vendre à Trois-Rivières chez L. A. DUBORD & Cie.

ELIXIR DE G. W. STONE, POUR LA TOUX, LA CONSOMPTION ET LES BRONCHES.

Le propriétaire réclame respectueusement l'attention du public sur son inestimable remède pour toutes les affections de gorge et de pomons, et prie ceux qui sont indécis sur le choix à faire parmi tant de remèdes recommandés pour ces maladies, de faire essai de son ELIXIR. Après cela, ils n'hésiteront pas longtemps à le prendre eux-mêmes, et à le recommander aux autres. Un seul essai leur prouvera que c'est le remède le plus inestimable qui ait jamais été découvert pour les différents affections de gorge et de pomons; il modère instantanément la toux la plus violente, et dans un d'heures guérit complètement du rhume le plus attaché. Comme préservatif et remède pour la consommation, il n'a pas d'égal. Il est purement végétal, ne contient aucun ingrédient venimeux, est tout à fait agréable au goût, et peut être donné en toute sûreté à l'enfant le plus délicat. Les nombreux témoignages reçus presque tous les jours de ceux qui en ont été guéris, justifient pleinement l'assertion que toute famille devrait avoir ce remède: Que les mères le donnent à leurs enfants malades de la toux ou du croup, et ils adouciront par là les souffrances de leurs petits; il purifiera en même temps le sang, et chassera complètement toutes les humeurs du système.

Demandez l'ELIXIR POUR LA TOUX DE G. W. STONE, et voyez si son nom, et les mots ELIXIR POUR LA TOUX, Boston, Mass., sont inscrits sur la bouteille; aussi avec un sceau, avec son nom sur le bouchon, sans quoi aucune bouteille ne sera la véritable. Principal Dépôt 38 Central Street Lowell Mass. Vendu à Montréal par WILLIAM LYMAN, 46, rue St-Paul. Agents généraux pour le Canada-Est, prix 50 cents par bouteille. A vendre à Trois-Rivières, chez L. A. DUBORD & Cie. Trois-Rivières, 22 mars 1855.

Wm. McDOUGALL, AVOCAT.

RUE ST-JOSEPH, TROIS-RIVIERES. Bureau des Travaux du St. Maurice. TROIS-RIVIERES, 4 JANVIER 1855

AVIS AUX COMMERCANTS DE BOIS

COMME les Bômes du gouvernement sur le St-Maurice ne peuvent se vendre dans le printemps, qu'après que la rivière est entièrement claire des glaces, ceux qui ont des chantiers sur la principale rivière devront fixer attention de ne pas mettre leur bois sur la glace et livrer pour empêcher qu'il ne descende avec les glaces dans la débâcle. Pour éviter tout délai dans la descente des bois, aussitôt que les Bômes seront tendus dans leurs p. respectives, un canot de bons hommes sera immédiatement expédié pour en donner avis à tous les établissements sur la rivière. SIMON D. DAWSON, Surintendant. Trois-Rivières, 11 janv. 1855.

Aux Entrepreneurs de Bois.

LES Entrepreneurs de bois qui en ont fait durant l'hiver dernier, en vertu de l'agence du sousigné, sont notifiés par les présentes qu'aucun billot, ou bois trouvé ne sera exempt de droit, excepté celui qui sera prouvé par affidavit avoir été coupé sur des terres privées. Ces affidavits devront reposer sur des connaissances personnelles et devront mentionner strictement le lot sur lequel le bois a été coupé, la quantité précise de ce bois coupé sur chaque dit lot. Le sousigné donnera clearance pour chaque cage consignée au marché de Québec pourvu qu'on ait été prouvé que le bois composant la dite cage a été pris sur des terres privées; mais on prélèvera le droit sur le surplus qui contiendra la dite cage aduress de la quantité stipulée dans chaque clearance, comme produit de terres privées. Des états seront aussi requis pour la quantité coupée sur les terres publiques; et sur aucun état erroné, le bois sera saisi et confisqué. Aucune cage arrivant à Québec, ou ailleurs, sous cette agence, pour vente ou exportation, sans clearance du Bureau, sera dévoué aux risques et péril du propriétaire. OLIVIER WELLS, Surint. Bois. Cr. BUREAU DES BOIS DE LA COTONNAGE. Trois Rivières, 16 avril 1855. 6

JAMBONS! UN magnifique lot de jambons enveloppés, en vente au Magasin Américain. C. W. SAUNDERS & CIE. Trois Rivières 11 juin 1855. -- 49.

AVIS. MADAME ROYER avertit le public qu'elle ne sera responsable d'aucune dette contractée sans un ordre de sa part. Trois-Rivières, 21 juin 1855. -- 52.

A Vendre ou à Louer. UNE terre de 109 acres, partie en culture, avec maison et grange, etc., étant le No. 6 du 2e rang du Fief St-Maurice, à l'endroit appelé le Rochon. Conditions libérales. -- AUSSI: -- Une terre de 2 arpens 25, dans la seigneurie du Cap. S'adresser au sousigné, F. DASYLVA. Trois-Rivières, 23 avril 1855. 57

A LOUER. CE jolie cottage en briques situé dans la rue St-Bonaventure. Possession 1er Mai 1855. S'adresser au propriétaire, A. B. CRESSÉ, Ecr. ou au Dr BADEAUX. Trois-Rivières 8 Février 1855. 17

CHAPEAUX ET CASQUES. H. & C. BALCER prennent la liberté de publier en général d'examiner leur nouvelle importation de CHAPEAUX DE SOIE, PANAMA, do. FANCY POUR GARÇONS ET ENFANS. Casques d'été en drap et étoffe, soie etc., de soie et toile cirée. Tous ces articles sont importés des premières maisons de la dernière mode et d'un goût choisis. Trois-Rivières, 5 avril 1855. 33

A VENDRE. UNE TERRE de deux arpens et demi de large, sur l'île de profond, située dans la concession de St-Simon, près du moulin, éloignée de l'église d'environ une lieue, avec Maison, Grange, Etable et autres dépendances, s'écoules construites, avec des conditions faciles. Pour les conditions de la vente, s'adresser à M. JACQUES VIGNEAU, marchand, ou au sousigné, ISAIE HÉON, Demeurant tous deux à St-Grégoire. St-Grégoire, 19 Fév. 1855. 30

Charbon! Charbon. A VENDRE, 40 CHAUDRONS de bon CHARBON pour Forgerons, etc., à huit piastres et demie le Chaudron. S'adresser à JOHN MARCOUX, Boulanger--Trois-Rivières, ou JACQUES VIGNEAU, Marchand--St-Grégoire. St-Grégoire, 28 déc. 1854. 7

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER PETITS PROFITS!! GRANDS DEBITS. POUR ARGENT COMPTANT SEULEMENT. BEAUDRY & BOUDREAU reconnaissent, de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu depuis qu'ils ont ouvert leur établissement, prennent la liberté d'annoncer à leurs pratiques, et au public en général, qu'ils ont en main l'assortiment le plus complet de marchandises d'hiver. Ils se flattent que sous le rapport de la qualité, la variété, la nouveauté, et la modicité de leurs prix, ils ne seront surpassés par aucune maison de cette ville. Les personnes sont spécialement priées de venir visiter les effets, quand même elles ne vont rien acheter. On leur montrera les marchandises, persuadé qu'elles acheteront quand elles les auront examinées. On fera une déduction libérale en faveur des marchands de la campagne. BEAUDRY & BOUDREAU. Trois-Rivières 7 Décembre 1854. Dans la maison de Dame Pacaud, 2me porte du Coin des rues des Forges et Notre Dame. 2

LOUIS ROBICHON, LE QUAI LE VAPEUR CASBOR. Pour entr. Borur, Etc., INFORME respectueusement le public, qu'il entend et exécute tout peinture: Pour maisons unies, Faire et letter les Enseignes, Letter toutes espèces d'Inscriptions, Epitaphes, Orner sur le verre, Imiter le Chêne, Do. le Mahogany, Do. le Noyer noir, Do. le Bois rose, Do. le Bois satin, Peindre et piquer les voitures. -- AUSSI: -- Il aura toujours à vendre Couchettes, Commodes, Sofas, Chaises, Cadres, etc. -- DE PLUS: -- Un Engin, (Steam Engine) pour l'usage d'une boutique, pour la modique somme de £27 10. Trois Rivières, 1 Mars 1855. -- 3n. 23

MASON Britannique et Americaine. THOS. G. FARMER, TROIS-RIVIERES, CANADA EST.



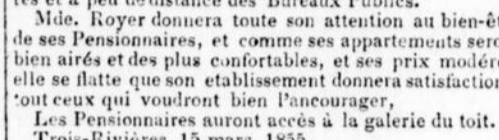
J. J. CRAWFORD, PERFUMEUR ET BARBIER, A transporté son Atelier dans la bâtisse de HART.

Il a maintenant en main un nouvel assortiment, choisis avec soin, consistant en une grande variété de Parfumerie, Savons et Crèmes à barbe; beaux ouvrages de jonc, tel que: Paniers, Berceaux, Voitures d'enfants et Paniers à pêche; Brosses à Dents, à Cheveux et à Barbe; Cannes, etc., etc., etc. Il barbit et fait les cheveux à satisfaction. On trouve chez lui de la musique la plus nouvelle et à très bon marché. Trois-Rivières, 1 mai 1855.

PENSION. PENSION. MADAME ROYER, déjà si bien connue du public de lui annoncer respectueusement qu'elle vient de réusir à se procurer, pour le PREMIER MAI prochain, de vastes et excellents appartements dans les BATISSSES NEUVES de HART, encoignure des rues du Flaton et Notre-Dame. La situation se trouve dans le centre des affaires et à peu de distance des Bureaux Publics. Mde. Royer donnera toute son attention au bien-être de ses Pensionnaires, et comme ses appartements seront bien aérés et des plus confortables, et ses prix modérés, elle se flatte que son établissement donnera satisfaction à tout ceux qui voudront bien l'encourager. Les Pensionnaires auront accès à la galerie du toit. Trois-Rivières, 15 mars, 1855. 27

AVIS. THOMAS ETIENNE ROY, 6er., Agent Général de Journaux etc., N. S. Rue St-Joachim, Haute Ville, Québec, est nommé Agent de l'Ere Nouvelle pour Québec et son district et il est dûment autorisé à recevoir des annonces et des abonnements aux veux requis par notre Journal. ses reçus seront regardés comme paiements. Québec 4 Janvier 1855.

Chemin de Fer de la Rive Nord.



AVIS est par le présent donné que John McDougal éc., un des Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de la Rive Nord, résidant en la Ville des Trois-Rivières, est autorisé à recevoir le montant des versement requis sur les actions de la dite Compagnie possédées par des actionnaires demeurant dans le District des Trois Rivières, et à en donner reçu. HECTOR L. LANGEVIN, Secrétaire et Trésorier. Québec, 5 octobre 1853.

WILLIAM R. ADAIR, Magasin de Bottes, Souliers, &c. COIN DES RUES NOTRE-DAME ET DES FORGES TROIS-RIVIERES. UNE grande variété de Souliers, de cuir, à patente, à la Jenny Lind, Prunelle, Satin, Kid, pour les Dames et Demoiselles. Souliers de toutes sortes pour les enfants. Bottes de cuir pour les Messieurs, de cuir à patente, etc., etc. Fournitures pour les Cordonniers de toutes sortes; Veau Français, Anglais, Américain; Cuir à patente de veau et loup-marin; Cuir de Vache de toutes espèces; Cuir à semelle, Cuir à Harnais, Cuir Canadien, avec beaucoup d'autres articles que l'on pourrait se procurer à ce magasin à des prix bien modérés. Toujours en main un bon assortiment de Souliers et Bottes pour hommes, femmes et enfants, que pour les hommes employés dans les chantiers du St-Maurice. Pour de l'Argent comptant seulement. 8 juin 1853.

Mineral Waters. FRESH from the Springs, -- always in hand and for sale by the Subscriber. A. CRAIK Three Rivers, 26th April 1854.

Eaux Minerales. LE Soussigné aura toujours en dépôt et constamment à vendre, des eaux fraîches des Sources. A. CRAIK. Trois-Rivières, 25 avril 1854.

Aux Mères et Nourrices. LE Trésor des Nourrices et des Mères est le CALMANT par excellence et le SEUL dont doivent se servir les mères pour arrêter les Coliques, les Vents, la Diarrhée (débordés), les maux de dents et surtout le manque de sommeil auxquelles les enfants sont si sujets. Sa composition est simple et peut se donner en toute sûreté aux enfants les plus délicats et de l'âge le plus tendre. C'est un remède indispensable pour élever de sa famille, et a sauvé des milliers d'enfants. Prix 30 sous la bouteille. Dr. PICARD, seul propriétaire, Montréal. Agents à Québec -- MM. J. MURPHY et Cie., rue Baude, O. GIBOUX, M. D. 214, rue du Pont, et autres droguistes de la Haute-Ville. A Québec chez O. GIBOUX, N° 16 rue la Fabrique Haute-Ville, et N° 314, rue du Pont St-Roch. A vendre chez L. A. DUBORD Pharmacien rue Notre-Dame. Trois-Rivières 7 Juin 1854.

Vin de la Foret du Docteur Halsey. La découverte de VIN DE LA FORET est un des plus grands bienfaits de l'époque. Mise en quart de bouteille, une seule bouteille produit plus de bien, et avance plus la guérison que dix bouteilles de Salse-pareille en usage, et est garanti.

Le procédé avec lequel on prépare toutes les Salsepareilles et autres médecines du même genre, est de faire bouillir les racines et les plantes pour en obtenir des extraits, et toutes leurs vertus médicinales sont en partie évaporées et perdues par ce procédé. Il n'est donc pas surprenant que l'on prenne quelque fois jusqu'à dix, vingt bouteilles de Salsepareille sans en ressentir le moindre effet. Il n'en est pas ainsi avec le Vin de la Forêt! Par l'invention de ce puissant appareil chimique, on produit un vin véritable, sans chaleur, conservant ainsi toutes les propriétés primitives et médicinales des plantes qui entrent dans ce composé, qui rend le Vin de la Forêt la médecine la plus efficace et la plus agréable qui ait jamais été produite sur la surface du Globe. TÉMOIGNAGE. Ceci est pour certifier que j'ai fait usage dans ma famille du Forest Wine du Dr. Halsey, avec le plus grand succès. Ma femme avait beaucoup souffert de la Neuralgie, d'affections de l'Épine et des Rognon, et d'une grande Débilité générale. Elle a trouvé un prompt soulagement et rétabli sa santé par l'usage du Vin de Forêt. D'après ce que je connais moi-même de cette excellente médecine, je puis la recommander avec confiance pour l'avantage de ceux qui pourraient souffrir de pareilles maladies. C'est la meilleure médecine que je connaisse, et ceux qui sont pris des maladies ci-dessus, ou de maux à pœuprés semblables, peuvent compter sur ses vertus. E. G. MUSSEY. Cohoes, 6 mars 1850.

UN AUTRE TÉMOIGNAGE DE COHOES. DR. G. W. HALSEY:-- Cher Monsieur, l'automne dernier ma femme était réduite à un état bien bas de Débilité. Notre médecin de famille lui conseilla votre Vin de la Forêt. Je me rendis donc chez M. Perry, votre agent en cette ville, et je m'en procurai une bouteille. En peu de temps, ma femme est revenue en parfaite santé. HENRY DONALDSON. Cohoes, 13 avril, 1850.

TOUX TERRIBLE, DÉBILITÉ ET MANQUE D'APPÉTIT. Hemstead, 1er Déc, 1847. DR. HALSEY:-- Cher Monsieur, Une bouteille de votre Vin de la Forêt et une boîte de Pilules, que je me suis procurées de M. James Cran, votre agent ici, ont fait pour moi des merveilles. Depuis plus d'un an je souffrais affreusement, avec des douleurs de poitrine, une faiblesse générale, ne me sentais point d'appétit, et je déclinais toujours. Je n'étais plus qu'un squelette et il y avait plus de deux mois que je ne quittais plus ma chambre. Mais amis me disaient que j'étais en consommation et ils désespéraient de moi. Je n'ai pu me procurer aucun soulagement permanent de mon médecin, quand j'ai commencé à faire usage de votre Vin et de vos Pilules. La première dose de Pilules me fit vomir beaucoup de phlegme et de matière verdâtre, et mes selles étaient tout à fait noires. Je commençai alors à prendre votre Vin de la Forêt trois fois par jour; mon appétit me revint immédiatement, ma toux me laissa et en moins de deux semaines je fus presque bien. Je jouis maintenant d'une meilleure santé que je n'ai jamais eue auparavant; j'ai augmenté de vingt-cinq livres en sept semaines. Votre Vin de la Forêt et vos Pilules sont en grande renommée par ici, et c'est à leurs vertus que je dois entièrement mon rétablissement. Avec respect, votre etc. MARTIN CALDWELL. AFFECTIONS DES ROGNONS. M. T. J. GILLES, Marchand très respectable du No. 308. Broadway, N. Y., guéri d'une grave affection de Rognon par le Vin et les Pilules de la Forêt. New-York, 12 mars 1853.

DR. G. W. HALSEY:-- Cher Monsieur, Durant l'été et l'automne de l'année dernière, je sentais une douleur de Rognon qui me rendait tout à fait incapable de faire mes affaires. Je fis usage de votre Vin et de vos Pilules de la Forêt, et en peu de semaines je fus guéri, et depuis j'ai joui d'une meilleure santé que plusieurs années auparavant. De leur efficacité dans mon propre cas, et de ce que je connais que vos médecines ont fait pour d'autres, je suis induit à les recommander comme les meilleures médecines que je connaisse. -- Avec respect, votre, T. J. GILLIES. DISPEPSIE. Le Vin et les Pilules de la Forêt guérissent des milliers de personnes tout les ans de cette maladie. La Dyspepsie, la Constipation, et l'Indigestion sont des maladies qui se rencontrent très souvent ensemble, et la guérison de l'une amène généralement la guérison des autres. Le Vin et les Pilules de la Forêt excellent sur tous autres remèdes pour guérir de la Dyspepsie. Témoignage de M. J. N. Vermile, de la Cité de New-York, daté 9 juillet 1852. Dr. G. W. HALSEY:-- Cher Monsieur, ayant été guéri de la Dyspepsie par l'usage de vos Pilules et de votre Vin de la Forêt, je prends la liberté de vous offrir mon nom, dans la croyance que beaucoup qui me connaissent pourraient en retirer les mêmes bienfaits. Depuis plusieurs années j'avais été battu si horriblement de cette maladie que j'ai dû perdre en affaires près d'un tiers de mon temps. Le Vin et les Pilules de la Forêt m'ont rétabli entièrement et convaincu de la découverte de ces médecines, es, un grand bienfait pour l'humanité, je les recommande avec joie. New-York, 9 juillet 1852. J. N. VERMILE. Trois-Rivières le 1er février 1855. A vendre à la Pharmacie de L. A. DUBORD & Cie.

LE PROGRES. A. MALESPINE, PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR. C'EST JOURNAL, publié dans l'intérêt de la cause démocratique, paraît tous les jours, à New-York. ABONNEMENT: Un an.....\$8 00 Six mois..... 4 00 Trois mois..... 2 25 Un mois..... 0 25 Les frais de Poste sont à la charge de l'abonné. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance. 25 Janvier 1855.

R. R. R. Proclamation Importante! GRAND MYSTÈRE EXPLIQUÉ.

EN l'an de Notre Seigneur, 1847, en faisant des analyses de chimie, nous avons découvert que par une combinaison de différentes matières végétales, dont il n'aurait point été fait usage encore en médecine, nous avions obtenu une composition dont l'effet remarquable devait être de faire disparaître instantanément les plus grandes douleurs et de les faire cesser immédiatement en l'appliquant aux parties affectées. Bien des douleurs, telles que les spasmes, les points, les irritations, ont été maîtrisées par ce moyen, et le système rétabli à son état normal dans quelques minutes. Ce remède a été introduit dans le monde, en 1849, sous le nom de RADWAY'S READY RELIEF, (PROMPT REMÈDE DE RADWAY.) Des milliers en ont fait usage aux États-Unis, et se sont guéris de bien des douleurs et maladies. On s'en sert soit extérieurement, soit intérieurement pris par gouttes, suivant les directions, et personne encore ne s'en est servi sans en retirer quelque bienfait en moins d'un quart d'heure. Que ceux donc qui souffrent de grandes douleurs en fassent l'essai, et en quinze minutes au plus ils se sentiront soulagés et mieux. Le Prompt Remède de Radway a été le premier et est le seul remède découvert qui ôte instantanément la force des douleurs. Il dégage le système de toutes affections nerveuses, telles que Rhumatismes, Neuralgie, etc.; il est excellent aussi pour les Miasmes. Il est employé avec succès contre les attaques soudaines de CHOLÉRA, DIARRHÉE, CHOLÉRA MORBUS, CHOLÉRIQUES, LES FIÈVRES, PNEUMONIE, DISSENTERIE, CHOLÉRA MORBUS, LES FIÈVRES, L'INFLUENZA.

CE REMÈDE A GUÉRIR: Le Rhumatisme.....en quatre heures, La Neuralgie.....en une " La Grippe.....en dix minutes, La Diarrhée.....en quinze " Le Mal-de-Dents.....en une seconde, Les Spasmes.....en cinq minutes, Le Mal-de-Tête.....en quinze " Le Frisson.....en quatre " Le Mal-de-Gorge.....en quatre " L'Influenza.....en une heure

EN FAIT DE Coupures, Contusions, Blessures, Angélus, Morsures, Choléra Morbus, Dysenterie, Tic douloureux, et toutes autres maladies accompagnées de grandes douleurs, le Radway's Ready Relief met instantanément un fin au mal et le guérit à l'instant.

DÉCOUVERTE R. R. R. -- N° 2. LE RENOVATING RESOLVANT DE RADWAY Possède le pouvoir le plus prompt et le plus puissant sur les maladies chroniques, le Scrofule, la Syphilite, et les maladies de la Peau. Six heures après que la dose aura été prise le patient trouvera que sa santé est entièrement rétablie. POUR TOUTES ESPÈCES D'HUMEURS. En peu de jours, les humeurs les plus gangréneuses disparaissent sous l'influence effective du "Renovating Resolvant de Radway. Les Ulcères, les Entures, etc., etc., et les plus TERRIBLES MALADIES DE LA PEAU Ont été guéries en peu de jours par ce remède. Il est agréable à prendre et le patient n'éprouve aucune sensation désagréable en le prenant. MALADIES CHRONIQUES. Le même remède a guéri miraculeusement des maladies chroniques attachées au système, telles que corruption du sang, amollissement des os, affection des muscles, souffertes depuis dix, vingt, et même quarante ans. GRAND REMÈDE POUR LES MALADIES DE POUMONS. Toutes personnes atteintes des Pouxons, des Tubercules, des Bronches, de la Toux Sèche, du Crachement de Sang, de la Respiration gênée, etc., trouveront un soulagement immédiat et rétabliront un parfait leurs organes affectés en faisant usage de ce remède. Ce remède ne connaît pas encore son égal pour apaiser ces toux. Il suffit d'un jour pour changer la condition des Pouxons et arrêter les progrès de la maladie. Le public peut se fier à son effet sur les maladies suivantes, savoir: Rhumatisme, Tic Douloureux, Goutte, Scrofule, Tumeurs et Ulcères, Bionches, Glandes, Maladies de la peau, Consommation, Toux sèche, Dyspepsie, Maux de Foie, Cancres, Maux de Hanche, Etc., etc., etc. LE RENOVATING RESOLVANT DE RADWAY Est encore un remède excellent et des plus efficaces pour rétablir la constitution, la force et la vigueur des HOMMES ET FEMMES FAIBLES; AUSSI POUR LES PERSONNES NERVEUSES ET MELANCOLIQUES. PRIX: -- \$1 LA BOUTEILLE. R. R. R. -- Découverte No. 3. RÉGULATEURS DE RADWAY. Un Régulateur suffit pour rétablir les Boyaux et les Foies, dans leurs fonctions naturelles. Deux assument une évacuation facile à des temps réguliers chaque jour. Quatre à six purgeront comme il faut. IMPORTANT AUX PRENEURS DE PILULES. Les Régulateurs sont le remède le plus agréable, le plus sain et le plus efficace pour régler les Boyaux, etc. C'est le meilleur purgatif du sang qui soit connu. Un seul Régulateur vaut mieux que six des meilleures Pilules Cathartiques. Les Régulateurs de Radway sont préparés avec soin d'extraits de gommes d'arbres, de plantes, de racines et d'herbes. Ils produisent un effet bien supérieur à celui de toutes espèces de Pilules, et au lieu d'affaiblir le système comme elles, il donne de la force à tout le corps. Les Remèdes R. R. R. sont à vendre chez tous les Droguistes. RADWAY & CIE. 162, rue Fulton, N.-Y. Se vendent, à Trois-Rivières, à la Pharmacie de Dr. DUBORD.